

Sécurité
Pouvoir de choisir
Simplicité



La rente viagère et la série ÀVIE vous procurent un revenu garanti à vie.

ALORS... Quels avantages y a-t-il à choisir la série ÀVIE?

| | | |
|---|---|--|
| Un placement qui me procure un revenu garanti à vie, versé chaque année, jusqu'à mon décès | = | Série ÀVIE Oui (revenu légèrement moins élevé)  Rente viagère Oui (revenu légèrement plus élevé)  |
| Un placement qui offre un potentiel d'augmentation automatique du revenu annuel garanti à vie | = | Série ÀVIE Oui  Rente viagère Non |
| Un placement qui me donne accès à mon argent | = | Série ÀVIE Oui  Rente viagère Non |
| Un placement qui m'offre une protection complète au décès | = | Série ÀVIE Oui  Rente viagère Non |

Demandez à votre conseiller quel serait votre montant de revenu garanti avec la série ÀVIE!

Ce document a pour but de vous expliquer brièvement le fonctionnement de la série ÀVIE. Veuillez consulter le contrat afin d'obtenir tous les détails sur la série ÀVIE.

Investir dans les fonds distincts de iA Groupe financier, cela signifie :

- Profiter du potentiel de croissance des marchés tout en sachant que votre épargne est protégée¹;
- Conserver les gains réalisés malgré une baisse des marchés¹;
- Offrir à vos bénéficiaires un règlement rapide et confidentiel au décès, sans attendre le règlement de la succession²;
- Bénéficier d'une protection contre les créanciers², un avantage très intéressant pour les professionnels et les entrepreneurs.

¹ Une garantie qui s'applique à certaines séries de fonds

² Possible grâce à la désignation du bénéficiaire